



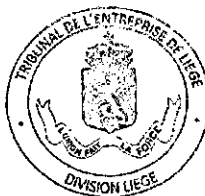
Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21026202



17 FEV. 2021

Greffe

N° d'entreprise : 0430 590 621

Nom

(en entier) : **FRIANDA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Parc Industriel des Hauts Sarts, 2^{ème} avenue 2B 4040 HERSTAL****Objet de l'acte : Nomination du commissaire**

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 2021

"Sur proposition de l'administrateur-délégué Prism Management SRL (conformément à la procuration qui leur a été donnée lors de l'AG du 07/06/2018), l'assemblée générale approuve la nomination aux fonctions de commissaire pour une durée de trois ans (comptes annuels au 31 mars 2021, 2022 et 2023) la société à responsabilité limitée Christophe REMON & CO ayant adopté la forme d'une SRL représenté par Monsieur Christophe Remon, réviseur d'entreprises. (...). Le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2023. "

Pour la SA FRIANDA

la SRL Prism Management,

Administrateur-délégué

Représentée par son représentant légal, Monsieur Bruno VERHOFSTEDE

Déposé en même temps le PV d'AGE du 27/01/2021

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/02/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).